

Désignation de l'entreprise		1001bonbons.fr										Néant ☐ *							
Adresse de l'entreprise		78 rue jean jaures 59135 wallers																	
SIRET		8	1	2	1	8	5	8	6	6	0	0	0	1	7				
Durée de l'exercice en nombre de mois *				12		Durée de l'exercice précédent *						12							
														Exercice N clos le		31 12 2024			
ACTIF														Brut		Amortissements – Provisions		Net	
														1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010			012												
		Autres *		014			016												
	Immobilisations corporelles *		028	3 576		030	3 576												
	Immobilisations financières * (1)		040			042													
	Total I (5)		044	3 576		048	3 576												
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050			052												
		Marchandises *		060			062												
	Avances et acomptes versés sur commandes		064			066													
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	488		070			488									
		Autres * (3)		072	733		074			733									
	Valeurs mobilières de placement		080			082													
	Disponibilités		084	584		086			584										
	Charges constatées d'avance *		092			094													
Total II		096	1 806		098			1 806											
Total général (I + II)				110	5 381		112	3 576		1 806									
PASSIF														Exercice N		NET			
														1					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *										120	500							
	Écarts de réévaluation										124								
	Réserve légale										126								
	Réserves réglementées *										130								
	Autres réserves		(	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *						131	)		132						
	Report à nouveau										134	- 4 524							
	Résultat de l'exercice										136	- 1 541							
	Subventions d'investissement										137								
	Provisions réglementées										140								
	Total I										142	- 5 565							
Provisions pour risques et charges										Total II	154								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées										156								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										164								
	Fournisseurs et comptes rattachés *										166								
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)										169	1		172	1				
	Comptes courants d'associés										173	7 370							
	Autres dettes										175								
	Produits constatés d'avance										174								
	Total III										176	7 371							
Total général (I + II + III)														180	1 806				
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193			(4)	Dont dettes à plus d'un an		195									
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182									
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs		199				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184									

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise				1001bonbons.fr		Néant ☐ *					
						Exercice N clos le							
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018				311 112 2024					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210		8 093				
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214						
		Services *			217		218						
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222						
	Production immobilisée *						224						
	Subventions d'exploitations reçues						226						
	Autres produits						230						
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232		8 093				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234		3 995				
	Variation de stocks (marchandises) *						236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240						
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242		1 843				
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)		243				244		92				
	Rémunérations du personnel *						250						
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252						
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255				254		3 576				
	Dotations aux provisions						256						
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259				262					
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260									
		Total des charges d'exploitation (II)						264		9 506			
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)								270		- 1 413			
Produits financiers (III)		280				Charges financières (V)		294		128			
Produits exceptionnels (IV)								290					
Charges exceptionnelles	(VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347				300					
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348									
Impôt sur les bénéfices * (VII)								306					
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)								310		- 1 541			
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312				314		1 541			
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318								
	Provisions non déductibles *				322								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324								
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(	Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		)	251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999						
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997						
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU – TE (44 octies A)	987			342					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexies A)	989								
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindecies)	138								
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344								
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993								
	BUD (44 sexdecies)	992											
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346				350			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)				655							
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)				643							
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)				645							
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)				647							
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)				648							
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641							
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990							
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649									
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2		352				354		1 541			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356								
	Déficits antérieurs reportables *..... 2 590		dont imputés sur le résultat :						360				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2		370		0		372		1 541			

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise										1001bonbons.fr		Néant ☐ *			
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *					
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400		402		404		406							
		Autres		410		412		414		416							
Immobilisations corporelles		Terrains		420		422		424		426							
		Constructions		430		432		434		436							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442		444		446							
		Installations générales, agencements, aménagements divers		450		452		454		456							
		Matériel de transport		460		3 576 462		464		466		3 576					
		Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476							
Immobilisations financières				480		482		484		486							
TOTAL				490		3 576 492		494		496		3 576					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																	
Fonds commercial				495		497		498		499							
Autres immobilisations incorporelles				500		502		504		506							
Immobilisations corporelles		Terrains		510		512		514		516							
		Constructions		520		522		524		526							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		530		532		534		536							
		Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546							
		Matériel de transport		550		552		3 576 554		556		3 576					
		Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566							
TOTAL				570		572		3 576 574		576		3 576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)															
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1		2		3		4		5							
		6		7		8		9		10							
Immobilisations		Valeur d'actif *		Amortissements*		Valeur résiduelle		Prix de cession*		Plus ou moins-values							
										Court terme*		Long terme					
		①		②		③		④		⑤		19 % ⑥		15 % ou 12,8 % ⑦		0 % ⑧	
1				0		0		0		0				0			
2				0		0		0		0				0			
3				0		0		0		0				0			
4				0		0		0		0				0			
5				0		0		0		0				0			
6				0		0		0		0				0			
7				0		0		0		0				0			
8				0		0		0		0				0			
9				0		0		0		0				0			
10				0		0		0		0				0			
Total		578		580		582		584		586		581		587		589	
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579				Régularisations		590		583		594		595	
TOTAL										596		585		597		599	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)			Désignation de l'entreprise 1001bonbons.fr			Néant ☐ *		
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607			
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616			
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636			
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646			
	Sur comptes clients	650	652	654	656			
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666			
TOTAL		680	682	684	686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683					
Autres Immobilisations incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715		2			
Constructions	720		725		3			
Installations techniques, matériel et outillage	730		735		4			
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740		745		5			
Matériel de transport	750		755		6			
Autres immobilisations corporelles	760		765		7			
TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD			780
II DÉFICITS REPORTABLES								
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	2 590				
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter				
Déficits imputés			983	0				
Déficits reportables			984	2 590				
Déficits de l'exercice			860	1 541				
Total des déficits restant à reporter			870	4 131				
III DIVERS								
Primes et cotisations complémentaires facultatives			dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325				381
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326				380
N° du centre de gestion agréé						388		
Montant de la TVA collectée						374	4	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	- 3	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

N° de dépôt

(1)

Néant ☐*

Exercice clos le	3	1	1	2	2	0	2	4	SIREN	8	1	2	1	8	5	8	6	6		
Dénomination de l'entreprise	1001bonbons.fr																			
Adresse (voie)	78 rue jean jaures																			
Code postal	5	9	1	3	5	Ville	wallers													
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES																902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES																904	100

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES : 3

Forme juridique		Dénomination																
N° SIREN (si société établie en France)										% de détention		Nb de parts ou actions						
Adresse	N°		Voie															
Code postal			Commune													Pays		
Forme juridique		Dénomination																
N° SIREN (si société établie en France)										% de détention		Nb de parts ou actions						
Adresse	N°		Voie															
Code postal			Commune													Pays		
Forme juridique		Dénomination																
N° SIREN (si société établie en France)										% de détention		Nb de parts ou actions						
Adresse	N°		Voie															
Code postal			Commune													Pays		

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES : 3

Titre (2)		Nom patronymique													Prénom(s)				
	Nom marital													% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance :	Date		N° Département		Commune													Pays	
Adresse :	N°		Voie																
Code postal			Commune													Pays			
Titre (2)		Nom patronymique													Prénom(s)				
	Nom marital													% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance :	Date		N° Département		Commune													Pays	
Adresse :	N°		Voie																
Code postal			Commune													Pays			
Titre (2)		Nom patronymique													Prénom(s)				
	Nom marital													% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance :	Date		N° Département		Commune													Pays	
Adresse :	N°		Voie																
Code postal			Commune													Pays			

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 4

SIREN 8 1 2 1 8 5 8 6 6

Dénomination de l'entreprise 1001bonbons.fr

Adresse (voie) 78 rue jean jaures

Code postal 5 9 1 3 5

Ville wallers

I – NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

0

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Formulaire à déposer
en double exemplaire

N° 2065-SD

2024

cerfa

N° 11084*25

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01.01.2024	et clos le	31.12.2024	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :				Adresse du siège social :											
1001bonbons.fr				78 rue jean jaures 59135 wallers											
SIRET	8	1	2	1	8	5	8	6	6	0	0	0	1	7	Mél : contact@1001bonbons.fr
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :											

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante															
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :															
SIRET															

B ACTIVITÉ

Activités exercées	VENTE DE CONFISERIE ET OBJETS	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	-------------------------------	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit	1 541
Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Autres dispositifs	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindécies	
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %	
---	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	
--	--

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n°2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre	
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom/Adresse N°
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom/Adresse N°
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer la désignation, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays	Nom État de résidence N°

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	☒	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	ZEFYR
---	-----	-------------------------------------	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Tél:		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Date : 04.04.2025	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné		Lieu : wallers	
Examen de conformité fiscale (ECF)		Qualité et nom du signataire: marcel verfaillie marcel verfaillie	
Prestataire :		Signature :	

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis-SD						
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)										2024						
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD																
I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS																
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾			payées par la société elle-même		a					payées par un établissement chargé du service des titres		b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾										c						
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées										d						
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾										e						
										f						
										g						
										h						
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾										i						
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI										j						
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾										Total (a à h)			0			
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.											
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:											
					à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6								
			Indemnités forfaitaires	Remboursements		Indemnités forfaitaires	Remboursements									
1			2		3		4		5		6		7		8	
K DIVERS																
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION																
RÉMUNÉRATIONS							MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %									
									0%		15%		19%			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)							MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice									
							MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice									
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)							MVLT réalisée au cours de l'exercice									
							MVLT restant à reporter									
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)																
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice																
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice																